

0020050U  
ACADEMIE D'AMIENS  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET  
ROND-POINT JOLIOT CURIE  
02100 ST QUENTIN  
Tel : 0323084444

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 96  
Année scolaire : 2019-2020  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 12/06/2020  
Réuni le : 29/06/2020  
Sous la présidence de : Jean-Christophe Storz  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77  
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3  
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique  
**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier**  
Année d'exercice : 2019  
Budget d'origine :  
Budget primitif : [ ]  
Budget annexe : [X] Intitulé : GROUPEMENT DE RESTAURATION  
Réserves :  
Avec réserves [ ]  
Sans réserve [X]  
Pièce(s) jointe(s)  
[X] Oui [ ] Non Nombre: 3

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Storz  
Prénom : Jean-Christophe  
Signé le: 02/07/2020 13:17:35